RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260210-2026_06_02_02-DE

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-PÉVER

Séance du vendredi 06 février 2026

20 heures

Mairie de Saint-Péver

DELIBÉRATION

2026 06 02 02 Vote des subventions aux associations

Comme chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur le montant des subventions de fonctionnement allouées aux associations, conformément au tableau proposé ci-dessous. **Le montant total s'élève à 3983.20 €.** (cf tableau au verso)

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260210-2026_06_02_02-DE

Association	Ville	Montant accordé en 2025	Montant accordé en 2026
Amicale Laïque	SAINT-PEVER	1 600.00 €	1 600.00 €
Association Chapelle d'Avaugour	SAINT-PEVER	- €	
Association Chapelle de Restudo	SAINT-PEVER	- €	
Association de Chasse	SAINT-PEVER	350.00 €	350.00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	SAINT-PEVER	150.00 €	150.00 €
Trieux Football Club	SAINT-PEVER	500.00 €	500.00 €
Loisirs Culture Solidarité	SAINT-PEVER	350.00 €	350.00 €
FUN CONNECT	SAINT-PEVER	350.00 €	350.00 €
Un sourire dans les baskets	BOURBRIAC	100.00 €	100.00 €
Comice de Plouagat	PLOUAGAT 0.30cts par habitant	300.00 €	121.20. €
Centre d'Aide Alimentaire	GUINGAMP	288.00 €	217.00 €
La Croix Rouge Française	SAINT-BRIEUC CEDEX 2	35.00 €	35.00 €
La Ligue Contre le Cancer	TREGUEUX	35.00 €	35.00 €
PLB Muco	CALLAC	35.00 €	35.00 €
Les Restaurants du Cœur	SAINT-BRIEUC	35.00 €	35.00 €
Leucémie Espoir 22	PLEDRAN	35.00 €	35.00 €
Protection Civile (ADPC22)	SAINT-BRIEUC	35.00 €	35.00 €
Secours Populaire	CHATELAUDREN	35.00 €	35.00 €
TOTAL		**4233 €**	**3983.20 €**

Le conseil municipal décide par :

Présents	10	Pouvoir	0	Votants	10	Absent	0
Voix pour	10	Voix contre	0	Abstention	0		

D'APPROUVER le versement de subventions aux associations.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire — Hélène BAHEZRE

Le Maire — Jean JOURDEN